

CANADA Province de Québec District de Trois-Rivières No : 17-9003-0 COUR MUNICIPALE RÉGIONALE M.R.C. DE MASKINONGÉ

Ville de Louiseville Partie demanderesse c. Jeanne-D'Arc Landry Desjarlais Partie défenderesse

## **AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION**

AVIS est donné aux héritiers, légataires et successibles de feu Jeanne-D'Arc Landry Desjarlais, que des jugements par défaut ont été rendus respectivement le 10 mars 2014 et le 15 février 2018 en lien avec les taxes impayées sur deux lots situés à Louiseville et connus et désignés comme étant les lots 4 020 410 et 4 020 409 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Maskinongé. Vous pouvez vous présenter au greffe de la Cour municipale de la M.R.C. de Maskinongé, au 651, boulevard Saint-Laurent Est à Louiseville (Québec) J5V 1J1, afin de recevoir copie de ces jugements. Étant donné la situation actuelle, nous vous suggérons de les contacter avant de vous déplacer au (819) 228-9461.

Louiseville, le 26 janvier 2022

Maude-Andrée Pelletier, greffière de la Ville de Louiseville